

LETTRE D'INFORMATION

1e trimestre 2023

www.eiffel-ig.com

L'INVESTISSEMENT DANS LES PME-ETI EUROPÉENNES



Sommaire.

L'edito	3
Valorisations au 31 décembre 2022	4
Remboursements des Fonds	5
Histoire d'entreprise : Lepermislibre	6-7
FCP Eiffel NOVA Europe ISR	8-9
Eiffel Infrastructures Vertes	10-12
Suivi des Fonds	13-16
Autres investissements	17
Notre équipe	18
Tableau des frais	19

Le présent document est délivré à titre d'informations des porteurs. Si vous n'êtes plus porteurs des Fonds gérés par Eiffel Investment Group et que vous ne souhaitez plus recevoir de courrier postal ou électronique de notre part, vous pouvez en faire la demande par mail (dpo@eiffel-ig.com) ou par courrier (Eiffel Investment Group - DPO - 22 rue de Marignan 75008 Paris).

L'édito

En 2023, tenons encore nos promesses...

Chers investisseurs, partenaires, amis,

Les vœux de fin d'année fournissent une excellente occasion de « retrouver le temps ». Et dès lors que l'on prend quelques instants, au milieu de la frénésie, pour porter un regard sur l'année écoulée, l'on peut être aisément gagné par un sentiment de gratitude. C'est pourquoi je souhaite débuter cet édito en exprimant mes plus sincères remerciements à vous tous, clients, partenaires, collaborateurs, qui avez contribué, ces douze derniers mois en particulier, au développement du groupe et de la marque Eiffel. En cette fin d'année 2022, nous atteignons 5 milliards d'euros d'actifs gérés (engagements non appelés inclus) et comptons 90 collaborateurs, avec une présence à Paris, mais aussi à New York et Amsterdam. Au-delà des chiffres, c'est une belle dynamique qui se poursuit et qui exprime une promesse, qui est le sens originel du mot vœu.

Cette promesse est simple et commune à toutes nos stratégies : elle consiste à employer utilement les engagements confiés par nos investisseurs pour accompagner, aussi efficacement que possible, les centaines d'entreprises que nous finançons désormais en Europe et dans le monde. Avec cette double particularité, qui sans doute nous distingue : la conviction qu'il est nécessaire de cultiver des expertises sectorielles fortes et la volonté de placer au même plan le rendement financier et l'impact extra- financier.

Transition énergétique - C'est dans cet esprit qu'en 2022, nous avons continué à faire croître fortement nos instruments dédiés au financement de la transition énergétique qui est, chaque jour davantage, au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Ainsi, les fonds professionnels Eiffel Energy Transition I et II ont approché les 1,5 milliard d'euros de financements octroyés depuis le lancement en 2017, ce qui équivaut à une capacité de production d'énergie verte de 4GW, à travers plus de 2 600 actifs, permettant d'éviter l'équivalent de 4 millions de tonnes de CO₂ par an. Nous travaillons au lancement, en 2023, du fonds successeur Eiffel Energy Transition III, qui visera des engagements d'1 milliard d'euros, pour accompagner la croissance rapide des énergies renouvelables. Nous avons également, à l'occasion de la COP 27, réalisé le premier closing du fonds Eiffel Transition Infrastructure, qui complète notre gamme en intervenant en fonds propres de projets greenfield, et vise 500 millions d'euros d'engagements. Enfin, nous avons poursuivi notre effort de démocratisation de l'accès au financement des actifs verts en lançant plusieurs supports destinés aux contrats d'assurance vie et d'épargne retraite, notamment l'unité de compte evergreen Eiffel Infrastructures Vertes.

Dette à impact - Dans le domaine de la dette privée corporate, nous avons achevé d'investir le fonds **Eiffel Impact Debt**, lancé en 2019 et doté de 576 millions d'euros, et lancé son successeur. Désormais, notre activité de dette privée représente **plus de 2 milliards d'euros d'engagements** et accompagne **170 entreprises**, tous secteurs confondus.

Dans le même temps, nous avons poursuivi le déploiement de nos autres programmes d'investissement : Eiffel Essentiel, dont le *closing* final est intervenu pour près de 400 millions d'euros, qui renforce les fonds propres des acteurs de la transition énergétique, le programme Prêtons Ensemble, qui finance des milliers de petites entreprises à travers des plateformes digitales, mais aussi nos fonds d'actions cotés, dont Eiffel NOVA Europe ISR et Eiffel NOVA Midcap ISR. Le FCPI ALTO Innovation 2022 finalise également sa levée de fonds à plus de 50 millions d'euros, illustrant la place très forte d'Eiffel sur ce segment du capital innovation.

Tout ce travail nous a confortés dans la conviction que la confiance dont nous honorent nos partenaires est très directement liée à notre capacité à démontrer que nous tenons nos promesses. D'abord en assurant des performances financières satisfaisantes dans un environnement général particulièrement complexe, marqué par le retour de l'inflation et la



Fabrice Dumonteil Président

fragilisation du tissu économique. Mais aussi en faisant preuve d'une exigence de plus en plus grande dans l'appréciation et la mesure des externalités, positives et négatives, de nos investissements. En matière d'impact, il n'est plus possible de se satisfaire de belles intentions et de reportings. Les temps qui viennent requièrent une approche exigeante, documentée, scientifique, véritablement « intégrale » de nos stratégies d'impact.

C'est ce souci d'excellence qui nous permettra d'être fidèle à nos «vœux», mais aussi de rester innovant pour anticiper les bouleversements à venir.

Nous vous prions de croire, chers investisseurs, partenaires, amis, à notre dévouement.

Fabrice Dumonteil, et l'équipe d'Eiffel Investment Group.

Huny

Évolution des Fonds de la gamme ALTO au 31 décembre 2022



Le contexte de l'année 2022 fut relativement compliqué pour les entreprises avec un fort attentisme des investisseurs dont l'une des conséquences a été une baisse généralisée sur l'ensemble des marchés. Cela s'est traduit par une correction des valeurs liquidatives de nos Fonds en 2022. Nous avons constaté des performances disparates en fonction des zones et des secteurs, la stratégie de diversification géographique et sectorielle jouant un rôle déterminant. La Scandinavie a, par exemple, plus souffert en comparaison à la France ou à l'Italie en raison de valorisations plus élevées. Les Fonds les plus liquides dont le

remboursement est programmé dans les prochains mois restent en territoire positif. La photo pour les fonds en cours de maturation et d'investissement reflète la situation de marché mais ces Fonds pourraient profiter de conditions d'investissement plus attrayantes. La diversification, la sélectivité et la liquidité à terme des opportunités d'investissement demeurent la priorité de l'équipe de gestion de vos Fonds.

Franck HALLEY - Gérant et Directeur Private Equity Innovation

Fonds	Isin	Année création	Avantage fiscal à la souscription ⁽¹⁾	Nominal	Montant total déjà remboursé ⁽²⁾	VL 31/12/2022	Évolution de la VL depuis l'année de création au 31/12/2022 ⁽³⁾	Pages
FCPI - Fortune Europe 2015	FR0012371383	2015	50%	100€	130 €	9,38 €	+ 39,38%	12
FCPI - innovALTO 2015	FR0012847242	2015	18%	100€	85€	36,09	+ 21,09%	12
FCPI - Fortune Europe 2016-2017	FR0013065265	2016	50%	100€	-	120,46	+ 20,46%	13
FCPI - innovALTO 2017-2018	FR0013265451	2017	18%	100€	-	85,19	- 14,81%	13
FCPI - ALTO Innovation 2019	FR0013433380	2019	18%	100€	-	86,73	- 13,27%	14
FCPI - ALTO Innovation 2020	FR0013520012	2020	22%	100€	-	88,24	- 11,76%	14
FCPI - ALTO Innovation 2021	FR00140044F8	2021	22%	100 €	-	95,89	- 4,11%	15
FCPR ALTO Avenir - Part A	FR0013321882	2018	-	100€	-	112,13	+ 12,13%	15
FCPR ALTO Avenir - Part I	FR0013321890	2018	-	100€	-	115,34	+ 15,34%	15

⁽¹⁾ Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Eiffel Investment Group a distribué 85€/part A du FCPI innovALTO 2015 le 31 octobre 2022 et 50€/part A du FCPI Fortune Europe 2015 le 31 décembre 2022.

⁽²⁾ Montant total par part des distributions partielles intervenues pendant la vie du Fonds.

⁽³⁾ Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée. Après intégration des distributions partielles le cas échéant.

Remboursements des Fonds de la gamme ALTO

Fonds totalement remboursés

Depuis 2007, des remboursements aux porteurs sont effectués régulièrement : au total, ce sont près de 560 M€ remboursés à nos souscripteurs depuis l'origine. L'équipe d'investissement démontre ainsi sa capacité et sa régularité à rembourser les Fonds dans de bonnes conditions avec un total de 38 Fonds totalement remboursés à ce jour (FCPI et FIP).



Fonds de la Gamme ALTO totalement remboursés (hors FIP plus commercialisés depuis plus de 10 ans)

Fonds	Isin	Année création	Date de liquidation	Performance finale (1)
FCPR - Microcaps ALTO	FR0010056085	2002	20/09/2009	+ 49,42%
FCPI - ALTO Innovation	FR0007065990	2001	30/09/2009	+ 51,90%
FCPI - ALTO Innovation 2	FR0007073572	2002	21/11/2012	+ 37,00%
FCPI - ALTO Innovation 3	FR0010073205	2004	29/11/2013	- 8,51%
FCPI - ALTO Innovation 4	FR0010204099	2005	06/04/2016	- 5,33%
FCPI - ALTO Innovation 5	FR0010320291	2006	02/12/2016	+ 4,43%
FCPI - ALTO Innovation 6	FR0010478750	2007	09/10/2017	+ 46,11%
FCPI Innovation Durable	FR0010478784	2007	28/11/2014	+ 53,62%
FCPI Fortune ALTO	FR0010593566	2008	15/06/2020	- 21,73%
FCPI - ALTO Innovation 7	FR0010634170	2008	31/12/2018	+ 68,59%
FCPI Innovation Durable 2	FR0010650085	2008	31/12/2018	+ 22,69%
FCPI - ALTO Innovation 8	FR0010775775	2009	30/11/2017	+ 26,00%
FCPI Europe ALTO	FR0010784215	2009	31/12/2018	+ 74,33%
FCPI Innovation Durable 3	FR0010781336	2009	31/12/2018	+ 26,86%
FCPI Fortune ALTO Innovation 2	FR0010685941	2009	15/09/2020	0%
FCPI - ALTO Innovation 9	FR0010914994	2010	31/12/2018	+ 84,39%
FCPI Europe ALTO 2	FR0010920835	2010	31/12/2018	+ 90,82%
FCPI Fortune ALTO Innovation 3	FR0011013614	2011	31/12/2019	+ 52,31%
FCPI Europe ALTO Innovation	FR0011076652	2011	31/12/2018	+ 56,91%
FCPI - ALTO Innovation 10	FR0011076645	2011	15/05/2020	+ 43,17%
FCPI Fortune ALTO 2012	FR0011201623	2012	31/12/2019	+ 33,33%
FCPI - ALTO Innovation 2012	FR0011283241	2012	15/09/2020	+ 25,39%
FCPI Europe Leaders	FR0011291681	2012	14/09/2020	+ 35,75%
FCPI - Fortune Europe 2013	FR0011414432	2013	29/12/2020	+ 20,68%
FCPI - Europe ALTO Innovation 2013	FR0011533215	2013	15/03/2021	- 15,10%
FCPI - Fortune Europe 2014	FR0011708148	2014	28/07/2021	+ 23,01%
FCPI - FCPI Objectif Europe	FR0012034833	2014	15/03/2022	+ 42,40%

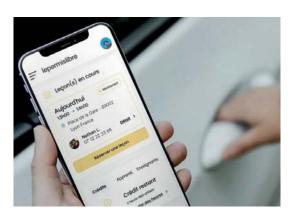
⁽¹⁾ Hors avantage fiscal et hors prélèvements sociaux applicables.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Entretien du 28 février 2023 avec les dirigeants de la société



lepermislibre



1. Pourriez-vous présenter l'activité de Lepermislibre et son historique ?

Lepermislibre est l'auto-école qui réinvente la formation au permis de conduire. Le principe est de mettre en relation des candidats au permis de conduire avec des enseignants de la conduite indépendants, partout en France grâce à une plateforme qui combine une expertise d'auto-école agréée, des outils technologiques innovants et un accompagnement personnalisé.

Lepermislibre a créé une offre pour passer le permis de conduire dès 799€ (Code de la route + 20H de conduite inclus). Dans cette offre, les candidats ont accès à l'entrainement au code de la route en illimité avec un contenu varié (test, cours, quizz, vidéos), à l'accompagnement des équipes et à la réservation de place d'examen, pour obtenir le code de la route rapidement et bénéficient d'un accès au réseau de plus de 900 enseignants de la conduite.

Nous avons créé Lepermislibre en 2014 pour transformer l'apprentissage du code de la route et de la conduite à l'ère de la digitalisation.

En 2017, Lepermislibre devient la première auto-école en ligne agréée organisme de formation pour accepter les financements CPF.

En 2022, Lepermislibre réalise une augmentation de capital auprès d'Eiffel Investment Group et de Nextstage AM dans le but de structurer la société et d'accélérer son développement. C'est ainsi que l'équipe Lepermislibre se développe pour atteindre 75 collaborateurs avec notamment l'arrivée de Fabrice Kilfiger - CFO, Charlotte Bennetot - DRH et Thibault de Morel - CMO.

En 2023, Lepermislibre réalise la première introduction en bourse de l'année avec une augmentation de capital de 8M€ et devient la première auto-école cotée de France. Eiffel Investment Group et Nextstage AM renouvellent leur confiance en participant à l'opération aux côtés de 3 000 investisseurs particuliers.

2. Quelles sont les évolutions structurelles de votre secteur permettant l'émergence d'offres telles que celle de Lepermislibre ?

Nous avons créé Lepermislibre en s'inspirant des modèles de mise en relation comme la location de maison ou les VTC.

S'agissant de la libéralisation du marché des auto-écoles, d'importantes étapes ont été franchies ces dernières années. Cela a commencé par la loi Macron en 2015, la privatisation de l'examen théorique en 2016 puis le financement du permis de conduire par le CPF en 2017.

Le point d'orgue de cette dérégulation vient de s'achever avec la finalisation du déploiement sur l'ensemble du territoire de la plate-forme "Rendez-vous Permis". Celle-ci vient réformer complètement le système d'attribution des places à l'examen à la conduite, faisant perdre le monopôle des auto-écoles traditionnelles.

Avec ce changement majeur, une auto-école agréée possède 5 places d'examen par mois par moniteur (salarié ou indépendant). Pour Lepermislibre cette évolution constitue un formidable appel d'air et un accélérateur majeur de son développement, le nombre de places d'examen auxquelles la société a désormais accès étant passé d'environ 5 000 en 2021 à un potentiel d'environ 45 000 aujourd'hui dans le nouveau système.

3. Quels ont été les grands défis de l'établissement de votre activité et les investissements nécessaires ?

Il a fallu construire un modèle viable pour réinventer complètement le fonctionnement de l'auto-école traditionnelle. Et cela est passé par différentes thématiques importantes pour réussir :

Avoir le meilleur service, car notre offre est simple mais nous proposons énormément de services, accompagnement personnalisé, coaching, service client ultra réactif, live de code de la route, contenus vidéos innovants et nouveautés permanentes. On propose également de réaliser les démarches administratives pour l'obtention du numéro NEPH (indispensable pour s'inscrire aux examens) grâce à notre système en ligne ainsi qu'un système de réservation de place d'examen pratique et très efficace (Obtention d'une place d'examen pratique en 31 jours en moyenne).

La flexibilité, disponible tous les jours, du lundi au dimanche de 6h a 23h. Lepermislibre est également disponible dans plus de 500 villes en France, vous pouvez donc commencer votre permis de conduire dans une ville et le terminer dans une autre sans aucune contrainte. Plus de 900 enseignants disponibles.

Réduire le prix, de 30% par rapport aux auto-écoles traditionnelles en proposant une offre code + permis à 799€ et avec le code de la route comme produit d'appel pour seulement 19€.

Mieux rémunérer les enseignants, car ils jouent un rôle majeur dans la formation des candidats et nous avons réussi à augmenter la rémunération des enseignants de 40% à charge égale comparé au statut d'enseignant salarié en auto-école traditionnelle. Par ailleurs, les enseignants gèrent la totalité de leur activité de manière indépendante en gérant leurs plannings, leurs horaires, leurs candidats, de la première à la dernière heure de conduite ; tout cela participant à une revalorisation complète de leur métier.

4. La société vient de réaliser son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth Paris, quels sont les enjeux stratégiques de devenir une société listée ?

Nous souhaitons devenir le leader français de l'enseignement de la conduite et nous avons vu en la bourse un outil formidable pour nous aider à atteindre cet objectif.

Devenir une société cotée nous permet de gagner en visibilité et en notoriété, car nous proposons un service accessible à tous. Le fait de lever des fonds sur un marché public nous rend visible de tout le monde. Lepermislibre est devenue la première

Histoire d'entreprise : Lepermislibre

Chiffre d'affaires de 14,8M€ en 2022 Permis 30% moins cher qu'en auto-écoles traditionnelles Rendez-vous Permis accélère l'accès à l'examen

auto-école cotée de France. Lorsqu'on est coté nous devons être **transparents** envers le marché et au travers la relation avec les investisseurs. Cela correspond bien avec le fonctionnement que nous avions avant avec nos actionnaires business angels, nous avons appris à leur parler et à les écouter et on voit en la bourse la suite de notre histoire.

De plus, la structuration nécessaire pour devenir une société cotée permet d'apporter un cadre intéressant pour le développement de la société. Nous suivons d'ailleurs le code Middlenext en termes de gouvernance.

Devenir une société cotée était pour nous stratégique pour garder une indépendance dans la gouvernance. Notre modèle a fait ses preuves, il s'agit maintenant de croitre et nous sommes au début de la transformation du marché du permis de conduire, c'était donc le bon moment.

5. Comment voyez-vous évoluer Lepermislibre à moyen terme sur les segments de marché sur lesquels vous êtes présents ou avez le projet de l'être ?

Lepermislibre répond à la problématique liée au passage du permis de conduire en France avec un modèle plus performant que celui des auto-écoles traditionnelles.

Dans un premier temps, nous souhaitons continuer de développer l'offre Lepermislibre partout en France en se concentrant d'abord sur les villes de moins de 50 000 habitants car à ce jour nous sommes déjà bien implantés dans les villes de plus de 50 000 habitants. C'est la raison pour laquelle nous avons prévu de lancer une offre de conduite accompagnée très demandée dans les plus petites villes.

Nous avons également choisi de diversifier l'offre Lepermislibre en proposant aux candidats qui ont obtenu le permis de conduire une offre d'assurance auto. A moyen terme, nous avons prévu de développer une nouvelle offre d'assurance basée sur les données récoltées afin de proposer un tarif attractif à nos utilisateurs.

Enfin, la généralisation du nouveau système de réservation de place d'examen permet d'augmenter la part de marché de l'offre d'auto-école en ligne en France.

6. Quels sont les principaux objectifs à moyen terme?

Aujourd'hui, Lepermislibre est prêt à franchir une nouvelle étape de son développement. Pour y parvenir, Lepermislibre entend poursuivre une stratégie offensive articulée autour de 3 grands axes stratégiques :

- En priorité, nous allons accélérer notre notoriété au niveau national avec notamment le déploiement de campagnes d'affichage dans toutes les grandes villes de France et villes de taille moyenne, conjugué à une intensification des actions de communication à compter de 2023;
- Dans le même temps, nous allons densifier notre maillage géographique aux villes de moins de 50 000 habitants où Lepermislibre n'est pas ou peu présent tout en continuant de développer notre réseau d'enseignants partenaires dans les villes de plus grandes tailles où la société est déjà implantée;

• Enfin, nous allons enrichir et diversifier nos offres autour de l'innovation produits, de la valorisation de la donnée, de la promotion de la conduite écoresponsable et de l'assurance. Depuis le second semestre 2022, Lepermislibre accélère le déploiement de son offre avant de lancer fin 2023 une offre d'assurance en propre intégrant le potentiel de la donnée dans le ciblage des conducteurs, en partenariat avec un acteur majeur du secteur.

Ensuite nous avons pour objectif de devenir rentable en 2024 et d'atteindre un chiffre d'affaires compris entre 45 et 50M€ à horizon 2025.

7. Lepermislibre et Eiffel Investment Group. Quel a été le rôle des fonds gérés par Eiffel dans le développement de la société ?

Les Fonds gérés par Eiffel ont eu un rôle important car ils ont participé au financement du développement de la société à deux moments de son histoire.

Dans un premier temps, ils ont accompagné la société dans sa phase de structuration au moment du pré-IPO en janvier 2022. Grâce à cette opération et à la participation d'Eiffel Investment Group, nous avons pu structurer la société et la préparer à être cotée. Ainsi nous sommes aujourd'hui prêts à croitre et plus solide pour accueillir cette croissance. Durant cette première année, nous avons pu développer ensemble une relation de confiance et de transparence.

Dans un second temps, Eiffel Investment Group a renouvelé sa marque de confiance en accompagnant Lepermislibre dans le cadre de son introduction en bourse pour nous permettre de devenir le leader français de l'enseignement de la conduite.

11,7 % du capital détenu par les Fonds gérés par Eiffel Investment Group.



Eiffel **NOVA** Europe ISR

Eiffel NOVA Europe ISR investit dans des PME et ETI cotées en Europe et adopte une stratégie Stock Picking, en intégrant des critères financiers et extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance).







Commentaire de gestion - 28/02/2023



Emilie Da Silva Directrice de la Gestion Actions



Gérant







(1) Notation du 28/02/2023, part A. Les références à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du Fonds ou de la société de gestion.

Au cours du mois de février, Eiffel NOVA Europe ISR progresse de 2,12% (part A) et de 2,20% (part I), à comparer à une hausse de 2,75% pour son indicateur de référence.

Le Fonds s'affiche de nouveau en progression sur le mois, porté par les contributions positives de titres tels que :

- Carel (+16,3%) : le spécialiste italien des capteurs de température et d'humidité profite d'une dynamique positive sur ses marchés finaux car ses capteurs permettent de limiter la consommation d'énergie.
- Zignago Vetro (+12,9%): le spécialiste italien du verre profite des bonnes publications de ses pairs ainsi que de la détente en cours des prix de l'énergie qui représente le principal poste de ses dépenses dans la production.
- FD Technologies (+36,4%): le spécialiste britannique des logiciels pour les bases de données rebondit en bourse alors que le groupe devrait profiter des efforts commerciaux mis en place depuis l'exercice précédent.
- El.En (+9,5%) : le spécialiste italien des lasers industriels et médicaux voit son cours s'apprécier suite à la réouverture de la Chine qui est l'une de ses principales régions d'exposition pour les lasers industriels.
- Mips (+18,9%): le spécialiste suédois des solutions de protection intégrées dans les casques rassure les marchés en s'attendant à un retour de la croissance pour le second semestre de l'année, porté notamment par la forte pénétration des vélos électriques.

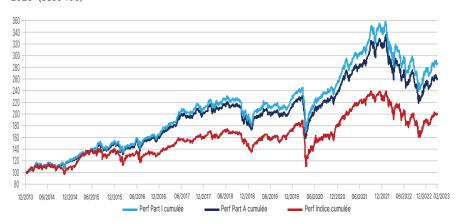
A contrario, on notera que certaines valeurs viennent tempérer la performance du Fonds, à l'instar de :

- Basler (-15,8%): le spécialiste allemand des caméras industrielles publie ses résultats annuels 2022 avec une croissance des revenus de 27% mais une réduction des niveaux de marge suite à une forte inflation de ses coûts.
- Datagroup (-7,1%) : l'Entreprise de Services Numériques s'affiche dans le rouge alors même que la société envisage de poursuivre sa trajectoire de croissance de revenus et d'expansion des marges sur cet exercice.
- Lectra (-7,7%): le spécialiste français des logiciels et des machines de découpe de tissus est pénalisé par la normalisation des prises de commande au cours du quatrième trimestre 2022.
- Mensch & Maschine (-7,1%): le spécialiste allemand des logiciels de visualisation pour l'industrie recule en bourse alors que 2023 devrait être une année de transition pour ses activités de revente des logiciels Autodesk.
- Focusrite (-8,6%) : le spécialiste britannique des équipements audio voit son cours reculer alors même que le management estime que son niveau d'activité est en ligne avec les attentes du marché.

Catégorie Morningstar	Catégorie Europerformance	Indicateur de référence
Actions Europe Petites Cap.	Actions Europe PMC	MSCI Europe Small Cap Net TR Eur

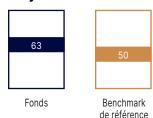
Évolution des valeurs liquidatives

Évolution du FCP Eiffel NOVA Europe ISR et de son indicateur depuis sa création jusqu'au 28 février 2023 (base 100)



(Sources : Eiffel Investment Group - Bloomberg)

Note moyenne ESG



Moyenne des notes ESG du portefeuille du Fonds et de son indice, sur 100, évaluée selon le référentiel Ethifinance défini par 4 thèmes extrafinancières (Gouvernance, Social, Environnement, Parties Prenantes).

Source: Gaïa Rating

100% de valeurs couvertes par l'analyse ESG





Performances au 28 février 2023

	Eiffel NOVA Europe ISR A	Eiffel NOVA Europe ISR 1	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
1 mois	2,12%	2,20%	2,75%
Début année	6,16%	6,33%	10,41%
1 an	-7,16%	-6,23%	-4,48%
3 ans	27,00%	30,44%	22,61%
5 ans	26,55%	32,69%	23,76%
Création	161,89%	186,35%	101,42%
2014	20,24%	21,44%	6,47%
2015	22,67%	24,18%	23,53%
2016	12,18%	13,14%	0,86%
2017	22,13%	23,24%	19,03%
2018	-14,22%	-13,33%	-15,86%
2019	26,59%	27,89%	31,44%
2020	12,01%	12,85%	4,58%
2021	33,65%	34,90%	23,82%
2022	-26,15%	-25,41%	-22,50%

ATTENTION – Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. (Sources : Eiffel Investment Group – Bloomberg)

Évolution du risque*

	Eiffel NOVA Europe ISR A	Eiffel NOVA Europe ISR I	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
Volatilité 1 an	17,88%	17,88%	20,93%
Volatilité 3 ans	18,98%	19,00%	24,52%
Volatilité 5 ans	16,96%	16,97%	20,78%
Sharpe 1 an	-0,51	-0,46	-0,36
Sharpe 3 ans	0,45	0,50	0,29
Sharpe 5 ans	0,30	0,36	0,21
Tracking error 1 an	7,75%	7,76%	N/A
Max Drawdown 1Y	-22,71%	-22,30%	-23,11%

^{*} Calculée sur la base de données hebdomadaires, dernier vendredi du mois

SRI, Indicateur Synthétique de Risque



À risque faible, rendement potentiellement plus faible À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé Durée de placement recommandée : supérieure à **5** ans

Comment souscrire?

Le FCP Eiffel NOVA Europe ISR est accessible sur comptes titres, PEA, PEA PME et sur de nombreux contrats d'Assurance Vie.

























Contactez votre conseiller financier



Avertissements: Eiffel NOVA Europe ISR est un Fonds «actions». En conséquence, il est soumis aux évolutions et aux aléas des marchés actions. Le capital investi peut ne pas être restitué. La souscription de ce produit s'adresse donc à des personnes acceptant de prendre des risques. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. La société de gestion attire l'attention sur le fait que l'investissement présente un risque de perte en capital. Le Fonds, principalement investi en PME-ETI, présente des risques particuliers: le risque de liquidité, le risque de crédit, et le risque de contrepartie. En outre, les valeurs de petites et moyennes capitalisations boursières sont historiquement plus volatiles et moins liquides que les grandes capitalisations. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du Fonds décrits dans son prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les conditions du FCP Eiffel NOVA Europe ISR sont décrites dans le Document d'Informations Clés et le règlement du Fonds disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur www.eiffel-ig.com.

Eiffel Infrastructures Vertes

Une unité de compte non cotée permettant d'investir dans la transition énergétique







Commentaire de gestion - 28/02/2023



Pierre-Antoine Machelon
Directeur des investissements en infrastructures
de transition énergétique



Roman Londner
Responsable des Investissements

Au 27 janvier 2023, le Fonds a réalisé 4 financements représentant 25 projets de **production d'énergie renouvelable** dont 70% dans le solaire photovoltaïque. Ces projets sont répartis majoritairement en Europe occidentale (Allemagne, Espagne et Irlande) ainsi qu'en Pologne.

De nouveaux investissements sont prévus au cours du premier trimestre 2023, principalement dans le solaire photovoltaïque en France, en Espagne et enPologne.

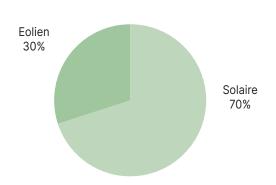
Le secteur reste porteur. Toutefois, dans un environnement de marché général moins stable, notamment du fait de l'augmentation des taux, de l'inflation et de l'augmentation des coûts de construction des projets, l'équipe d'investissement est très sélective dans le choix des financements.

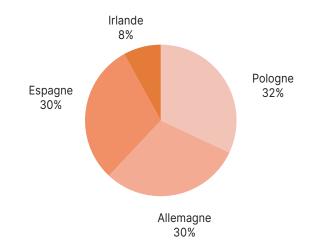
Les opportunités d'investissement sur le marché demeurent très nombreuses avec de nouveaux financements en Europe occidentale ainsi que dans les pays baltes. Elles concernent à la fois des **projets de production d'électricité renouvelable** mais également des **projets d'efficacit énergétique et de mobilité verte.**

Répartition par technologie

Répartition géographique par localisation des projets

Projet : unité de production d'énergie renouvelable ou installation sur laquelle des travaux d'efficacité énergétique sont réalisés.





Part C : FR001400BCG0

Valeur nominale: 100,00 € (Fonds créé le 15/09/2022) Part C

Part C (FR001400BCG0)

Valeur liquidative : **101,69** € (au 27/01/2023) Actif net : **26** 977 645,72 € rait C (i Roo1400DCOO)

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans

SRI, Indicateur Synthétique de Risque

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

4 financements réalisés par le Fonds représentant 25 projets sous-jacents

Focus sur 2 investissements en portefeuille

Pays	Espagne	Financement de l'acquisition d'une nouvelle centrale solaire
Technologie	Solaire photovoltaïque	photovoltaïque, prête à construire, proche de Séville. Le projet représente une capacité totale de 233 Mega Watts.
Date	29/12/2022	Les fonds apportés par le Fonds permettent de finance
d'investissement		coût d'acquisition ainsi que les premières étapes de pré-
Montant investi	4 054 000 €	construction du projet.



Pays	Irlande
Technologie	Solaire photovoltaïque
	14/12/2022
d'investissement	
Montant investi	4 500 000 €

Financement de la construction d'un portefeuille de projets solaires photovoltaïques en Irlande d'une capacité totale de 745 Mega Watts.

L'électricité produite sera vendue à Microsoft et d'autres géants du numérique, notamment pour alimenter leurs datacenters en électricité verte.



Indicateurs d'impact du Fonds

Les indicateurs ci-dessus reflètent l'impact de l'intégralité des projets pour lesquels le Fonds Eiffel Infrastructures Vertes est un des financeurs et depuis le lancement du Fonds.



1 280 555 tonnes de CO₂ évitées² (équivalent)



78 900 tonnes de CO₂ engendrées¹ (équivalent)



1 485 Mégawatts verts financés



469 366 foyers alimentés³ (équivalent)



277 emplois permanents⁴ (phase d'exploitation)



550 emplois temporaires⁴ (phase de construction)

- ¹ Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les projets annuellement par l'empreinte carbone de chaque technologie renouvelable de ces projets (source : rapport du GIEC 2014).
- ² Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les projets annuellement par l'empreinte carbone du mix énergétique de chaque pays où ces projets sont situés (source : Ademe, Base Carbone v18, Août 2020).
- ³ Cet indicateur est calculé en divisant la quantité d'électricité produite par les projets annuellement par la consommation moyenne d'électricité par ménage (source : ADEME 2016).
- ⁴ Ces données proviennent des questionnaires ESG complétés par les contreparties, elles ne sont pas certifiées.

Comment souscrire?

Unité de compte éligible dans le cadre de l'assurance-vie, des contrats de capitalisation et de l'épargne retraite (voir conditions des assureurs)













AVERTISSEMENT US Person : la souscription des parts du Fonds est réservée uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de «US Person» (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine) et dans les conditions prévues par le règlement du Fonds.

AVERTISSEMENTS: Eiffel Infrastructures Vertes est commercialisé exclusivement dans le cadre de l'assurance sur la vie (ou de capitalisation) ou d'un Plan Epargne Retraite. Sa liquidité sera assurée dans le cadre de la règlementation assurantielle. Le Fonds est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du Document d'Information Clé et les risques liés au Fonds. Cette documentation est disponible auprès de votre conseiller. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Risques principaux

- · Risque de perte en capital
- Risque lié à la nature des projets financés et à l'univers des sociétés de la transition énergétique
- Risque de non liquidité d'une partie des actifs du Fonds
- Risque lié à l'investissement dans des Fonds et à la gestion discrétionnaire
- Risque de Crédit
- Risque de non-respect de l'objectif de gestion

Fonctionnement spécifique des actions de préférence

Dans certains cas, le Fonds pourra être amené à souscrire des actions particulières (dites actions de préférence), plutôt qu'à des actions ordinaires. Ces actions de préférence permettent :

- d'obtenir des bénéfices, par exemple financiers (droit prioritaire en cas de liquidation ou de cession de la société, ...).
- en contrepartie d'un plafonnement du prix de cession de ces actions de préférence. Ce mécanisme peut limiter la performance du Fonds.

Ci-dessous un exemple selon des scénarios défavorable, médian, et favorable. Il ne vise à fournir qu'une illustration chiffrée d'une situation envisageable, et ne constitue en aucun cas une présentation exhaustive de l'ensemble des situations possibles.

	Valeur initiale des actions (ordinaires et/ou de préférence)	Prix de cession des actions de préférence	Prix de cession des actions ordinaires	Sous performance liée à l'investissement en actions de préférence	Plus ou moins-value nette sur la cession des actions de préférence
Scénario défavorable	1 000€	0€	0€	0€	-1000€
Scénario median	1 000€	1 100€	1 100€	0€	+ 100€
Scénario favorable	1 000€	1 100€	2 000€	- 900€	+ 100€

Frais du Fonds

	Taux maximum de frais annuels moyens (TFAM max*)			
Catégorie agrégée de frais	TFAM gestionnaire et distributeur maximum des parts C*	Dont TFAM distributeur maximum des parts C*		
Droits d'entrée et de sortie	0%	-		
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	2,30%	-		
Frais de constitution	0%	-		
Frais non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,40%	-		
Frais de gestion indirects	0,05%	-		
Total	2,75%	-		

^{*} Calculé sur la base de la durée de placement recommandée (5 ans). Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les frais détaillés dans le tableau ci-dessus ne tiennent pas compte des frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation indiqués dans les documents précontractuels et disponibles auprès de votre conseiller.

Commission de Performance: 20% maximum TTC de la performance annuelle du Fonds, si la performance du FCPR est positive et si le taux de rendement interne du Fonds, calculé sur les flux bruts du portefeuille du Fonds, est, à la Date Comptable de l'Exercice Comptable concerné (N) depuis la Date Comptable du cinquième (5e) Exercice Comptable précédent (N-5), supérieur ou égal à quatre (4)%.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au règlement de ce Fonds disponible sur le site internet www.eiffel-ig.com.

Isin: FR0012371383

Entré en période de liquidation depuis juillet 2022, le FCPI Fortune Europe 2015 finalise les cessions de son portefeuille d'entreprises innovantes. Au 31 décembre 2022, votre Fonds comptait une dernière participation (voir texte ci-dessous). La liquidation du Fonds et une dernière distribution de 9,32€/part sont prévues le 31 mars 2023.

Valeur d'origine	100 € (15/06/2015)
Montant total remboursé	130 €
Dernière valeur liquidative	9,38 € (31/12/2022)
Variation / Origine	+ 39,38%

Fonds en liquidation

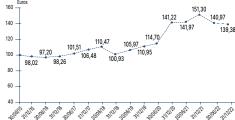
Entreprise innovante

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 2022



l'entreprise.

(hors réduction d'impôt)



des coûts et du temps des ressources informatiques grâce à l'automatisation des processus informatiques.

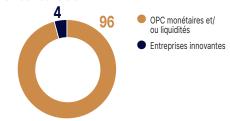
Créée en 2007, Deskcenter est une société allemande qui développe et commercialise des logiciels

innovants dans le domaine de la gestion du cycle de vie et de l'inventaire des biens informatiques. La société accompagne ses clients dans la sécurisation de leurs infrastructures informatiques et dans l'optimisation

La société a annoncé en septembre 2022 qu'ADN proposait désormais aux revendeurs la solution de Deskcenter (DCMS) pour la gestion des actifs informatiques en tant que service depuis le cloud.

Du côté de l'offre, Deskcenter adopte depuis 2022 l'outil de détection de logiciels de SoftwareONE. L'application basée sur le cloud Profiler-DNA identifie automatiquement tout logiciel utilisé dans

Composition estimée de l'actif au 31 décembre 2022 en valeur de marché



Principale participation innovante

DESKCENTER Logiciel Allemagne

FCPI InnovALTO 2015

Isin: FR0012847242

Au cours du second semestre 2022, le FCPI innovALTO 2015 a poursuivi les cessions de son portefeuille d'entreprises innovantes. Au 31 décembre 2022, les dernières participations du portefeuille représentaient 57% de l'actif du Fonds (après distribution de 85€/part en octobre 2022) contre 32% au 30 juin 2022 (avant distribution). Nous vous proposons de découvrir l'actualité d'Iconovo, l'une des participations de votre Fonds.

Fonds en préliquidation

Valeur d'origine	100 € (31/12/2015)
Montant total remboursé	85€
Dernière valeur liquidative	36,09 € (31/12/2022)
Variation / Origine	+ 21,09%

Entreprise innovante

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 2022 (hors réduction d'impôt)



ICONOVO

DeskCenter

Iconovo est une entreprise suédoise qui développe des produits d'inhalation prêts à l'emploi. Ces inhalateurs et formulations de poudre sèche ciblent des fabricants de médicaments génériques et les sociétés pharmaceutiques qui le personnalisent avec leurs traitements.

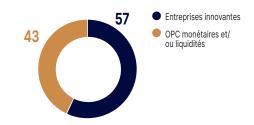
Le chiffre d'affaires est ressorti à 17,1M de SEK en 2022 en hausse de plus de 11%. Sur la même période, la perte opérationnelle s'est creusée passant de -26,5M de SEK en 2021 à -48,4M de SEK sur la même période un an plus tard.

Iconovo a annoncé en fin d'année être entrée en négociation avec un fabricant de médicaments génériques pour son produit IcoPre (inhalateur pour traitement simple quotidien).

La société a réalisé une levée de 55M de SEK en début d'année 2023 pour financer la croissance de l'activité. Les Fonds gérés par Eiffel ont participé à cette opération.



Composition estimée de l'actif au 31 décembre 2022 en valeur de marché

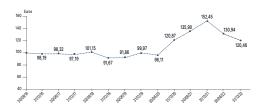


Principales participations in	novantes	
EKINOPS	Services Informatiques et Télécoms	France
EQS GROUP	Logiciel	Allemagne
ICONOVO	Santé	Suède
INSTEM	Logiciel	Royaume-Uni
QWAMPLIFY	Services aux entreprises	France

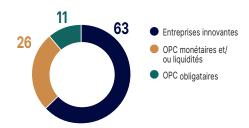
Fonds en préliquidation

Valeur d'origine	100 € (15/06/2016)
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	120,46 € (31/12/2022)
Variation / Origine	+ 20,46%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 2022 (hors réduction d'impôt)



Composition estimée de l'actif au 31 décembre 2022 en valeur de marché



Au cours du second semestre 2022, le FCPI Fortune Europe 2016-2017 a enregistré une baisse de sa valeur liquidative. A la fin de l'année 2022, son portefeuille d'entreprises innovantes représentait 63% de l'actif du Fonds contre 70% au 30 juin 2022. Nous vous invitons à découvrir ci-dessous un communiqué à destination des porteurs de parts du Fonds.

Communique à destination des porteurs de parts

Le FCPI Fortune Europe 2016-2017 a été agréé le 15 décembre 2015, pour une durée de 6 ans et demi à compter de sa constitution, le 10 mai 2016, et sa durée était prorogeable 2 ans au total, par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Nous nous approchons donc de la fin de vie du Fonds, au terme de laquelle l'intégralité des sommes disponibles revenant aux porteurs de parts sera distribuée au prorata de leurs droits dans l'actif du Fonds.

Nous vous informons par ce communiqué de la prorogation d'un an supplémentaire de la durée de vie du FCPI FORTUNE EUROPE 2016-2017, soit jusqu'au 10 novembre 2024, afin d'assurer la liquidation ordonnée des investissements du Fonds. Nous vous rappelons également par ce communiqué que, conformément au prospectus du Fonds, le rachat des parts n'est pas possible pendant la période de prorogation de sa durée de vie.

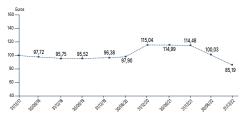
Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Principales participations innovantes		
BILENDI	Internet	France
DOXEE	Logiciel	Italie
EUROBIO SCIENTIFIC	Santé	France
INSTEM	Logiciel	Royaume-Uni
SIDETRADE	Logiciel	France

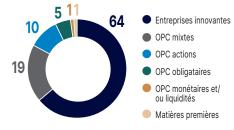
FCPI InnovALTO 2017-2018

Valeur d'origine	100 € (31/12/2017)
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	85,19 € (31/12/2022)
Variation / Origine	- 14,81%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 2022 (hors réduction d'impôt)



Composition estimée de l'actif au 31 décembre 2022 en valeur de marché



La valeur liquidative du FCPI innovALTO 2017-2018 a baissé sur la seconde moitié de l'année 2022. Le Fonds a notamment subi la diminution des valorisations de participations telles que Tagmaster, Eles et Valbiotis (voir texte ci-dessous). Le portefeuille d'entreprises innovantes est passé de 70% de l'actif au 30 juin 2022 à 64% au 31 décembre 2022.

Entreprise innovante





Isin: FR0013265451

La société Valbiotis basée en Nouvelle Aquitaine a réalisé une levée de fonds de près de 10M€ afin de financer la commercialisation directe en France de ses produits TOTUM en cours de développement scientifique et médical. Ces produits sont destinés à la prévention et à la lutte contre les maladies métaboliques et cardiovasculaires.

La société a également annoncé en début d'année l'obtention de résultats d'étude clinique de biodisponibilité et de mode d'action de TOTUM-854 contre l'hypertension artérielle.

Les fonds levés serviront également à soutenir le contrat de licence et d'approvisionnement déjà signé avec Nestlé Health Science de TOTUM-63 (prédiabète).

Principales participations innovantes		
BIO-UV GROUP	Applications Industrielles	France
INSTEM	Logiciel	Royaume-Uni
OSMOZIS	Internet	France
PLANITY	Logiciel	France
WOLFTANK	Applications Industrielles	Autriche

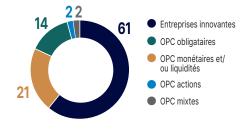
Isin: FR0013433380

Au second semestre 2022, le FCPI ALTO Innovation 2019 a poursuivi la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes. Au 31 décembre 2022, il représentait 61% de l'actif du Fonds contre 51% six mois plus tôt. Nous vous proposons de découvrir l'actualité d'Instem, l'une des participations de votre Fonds.

Valeur d'origine	100 € (31/12/2019)
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	86,73 € (31/12/2022)
Variation / Origine	- 13,27%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 2022 (hors réduction d'impôt)

Composition estimée de l'actif au 31 décembre 2022 en valeur de marché



Entreprise innovante





Instem est une société britannique spécialisée dans les solutions digitales et services IT dédiés aux sociétés pharmaceutiques et biotechnologies dans le cadre de leurs essais pré-cliniques et cliniques. Elle occupe une position de leader sur son marché de niche avec 700 clients dans le monde dont les 25 plus grands groupes pharmaceutiques.

L'exercice 2022 représente le premier exercice d'intégration à 100% des trois acquisitions réalisées en 2021 : The Edge Software Consultancy Ltd, d-Wise Technologies et PDS Pathology Data Systems Ltd. Le management s'attend à ce que le chiffre d'affaires atterrisse autour de 59M£ en 2022, soit une croissance annuelle de +28% environ.

Principales participations innovantes		
DOXEE	Logiciel	Italie
INSTEM	Logiciel	Royaume-Uni
MAPS	Logiciel	Italie
OSMOZIS	Internet	France
PLANITY	Logiciel	France

FCPI ALTO Innovation 2020

Le FCPI ALTO Innovation 2020 a poursuivi la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes sur la seconde moitié de l'année 2022. Au 31 décembre 2022, il représentait 39% de l'actif du fonds contre 22% six mois plus tôt. Nous vous proposons de découvrir l'actualité de Doxee, l'une des participations de votre Fonds.

Valeur d'origine	100 € (31/12/2020)
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	88,24 € (31/12/2022)
Variation / Origine	- 11,76%

Isin: FR0013520012

Entreprise innovante



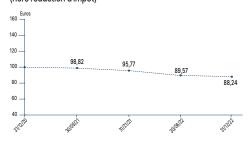


Doxee est une ESN/développeur de logiciels italienne spécialisée dans la relation clients. Ses outils permettent la digitalisation des processus de production, la gestion de la facturation dématérialisée et accessoirement, la réalisation de mini sites et vidéos corporate. Doxee fournit ses prestations en SaaS essentiellement pour des clients grands comptes dans le domaine des télécoms, des utilities, du service public, les technologies de l'information et les services financiers. 70% de son chiffre d'affaires est récurrent.

Pour s'exposer davantage à l'international et au secteur de l'assurance, la société a fait l'acquisition d'Infinica en 2022, une société autrichienne spécialisée dans l'édition de logiciels CCM (gestion des communications client) et générant 2M€ de chiffre d'affaires au S1 2022.

Principales participations innovantes		
CABASSE	Technologies	France
DOXEE	Logiciel	Italie
LUMENRADIO	Technologies	Suède
OPENDATASOFT	Logiciel	France
OSAI	Applications Industrielles	Italie

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 2022 (hors réduction d'impôt)

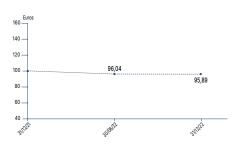


Composition estimée de l'actif au 31 décembre 2022 en valeur de marché

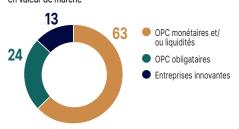


Valeur d'origine	100 € (31/12/2021)
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	95,89 € (31/12/2022)
Variation / Origine	- 4,11%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 2022 (hors réduction d'impôt)

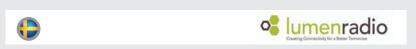


Composition estimée de l'actif au 31 décembre 2022 en valeur de marché



Le FCPI ALTO Innovation 2021 a continué à constituer son portefeuille d'entreprises innovantes sur la seconde moitié de l'année 2022. Au 31 décembre 2022, il représentait 13% de l'actif du Fonds contre 4% six mois plus tôt. Nous vous proposons de découvrir l'actualité de LumenRadio, l'une des participations de votre Fonds.

Entreprise innovante



LumenRadio est une société technologique suédoise dont l'activité consiste à résoudre les problèmes de connexion des équipements connectés (Internet des Objets) en fournissant une technologie de transmission de données sans fil qui garantit une communication fiable et pérenne en tout temps et en multi réseau. L'ambition de LumenRadio est de remplacer l'utilisation des câbles dans des domaines d'activités qui présentent des applications dites "critiques" et complexes tels que l'automatisation des immeubles et systèmes de contrôles par exemple ou encore les applications industrielles.

La société s'est introduite en bourse en décembre 2022 avec pour objectif de faire l'acquisition d'une cible qui élargirait son offre de produits. LumenRadio a publié un chiffre d'affaires de 199,7 M de SEK en 2022 et prévoit une croissance annuelle de l'ordre de 25% à moyen terme.

BROADPEAK	Logiciel	France
	· ·	
CABASSE	Technologies	France
DOXEE	Logiciel	Italie
HUNIVERS	Divers	France
LUMENRADIO	Technologies	Suède

FCPR ALTO Avenir

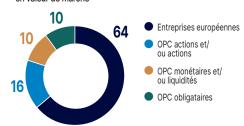
Part A: FR0013321882 - Part I: FR0013321890

Valeur d'origine	100 € (31/12/2018)
Montant total remboursé	-
Dernières valeurs liquidatives	112,13€ / 115,34 € Part A / Part I (31/12/2022)
Variation / Origine	+ 12,13% / + 15,34% Part A / Part I

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 2022 (hors réduction d'impôt)



Composition estimée de l'actif au 31 décembre 2022 en valeur de marché



La valeur liquidative du FCPR ALTO Avenir a diminué au second semestre 2022 notamment à cause de l'évolution négative du cours de bourse de certaines participations cotées telles que Tagmaster (voir texte ci-dessous), Llama Group et SHS Viveon. Les entreprises européennes représentaient 64% de votre Fonds au 31 décembre 2022 à comparer à 72% à la fin du premier semestre 2022.

Entreprise européenne



Tagmaster est un spécialiste suédois des capteurs et des solutions de positionnement et d'identification pour le secteur ferroviaire et la gestion du trafic automobile.

La société a connu quelques vents contraires sur l'exercice 2022, encore perturbée par la hausse des prix et la pénurie de certains composants. Elle a publié un chiffre d'affaires 358,6 M de SEK en croissance de +9,7% sur l'exercice 2022. Cependant, la marge opérationnelle s'affiche quelque peu en retrait comparée à l'exercice 2021 compte tenu des évènements macro-économiques actuels.

Principales participations		
FOCUSENTERTAINMENT	Logiciel	France
INSTEM	Logiciel	Royaume-Uni
PLANITY	Logiciel	France
SES IMAGOTAG	Services aux entreprises	France
VISIATIV	Services Informatiques et Télécoms	France

Autres investissements

Certains FCPI de notre gamme ne sont pas exclusivement investis dans des entreprises européennes innovantes. Eiffel Investment Group a pour objectif de diversifier les placements de cette part de l'actif non soumise aux critères d'innovation.

Commentaire de gestion - 31/12/2022



Certains FCPI de la gamme ALTO ne sont pas investis à 100% dans des entreprises innovantes. Eiffel Investment Group a pour objectif de diversifier les placements de cette part de l'actif non soumise aux critères d'innovation.

Dans une période de questionnement, les marchés financiers ont connu une évolution en dents de scie au cours du second semestre 2022. Après un mois de juillet assez clément, les marchés ont souffert en août et septembre avant d'effacer une petite partie de la

baisse de l'année au dernier trimestre. Ces évolutions ont été en grande partie guidées par les perspectives de croissance économique qui se sont améliorées au fil du semestre et par les anticipations du marché sur le rythme du resserrement monétaire par les banques centrales. Dans ce contexte, les placements de vos FCPI hors investissement dans des PME innovantes ont très légèrement baissé sur le semestre.

Au cours du second semestre 2022, les Fonds les plus courts ont cédé tous leurs actifs hors entreprises innovantes (à l'exception des fonds monétaires ou fonds obligataires court terme).

François-Xavier DURAND-MILLE - Gérant

Les placements de trésorerie des Fonds Eiffel Investment Group sont restés à peu près stables au cours du second semestre 2022. Notons toutefois que l'inversion de tendance que nous évoquions le trimestre dernier dans ces pages semble se confirmer. La Banque Centrale Européenne a annoncé plusieurs hausses de taux au cours du semestre et le taux d'intérêt de référence (ESTER) offre un rendement positif d'environ 189 points de base au 30 décembre 2022.

Après une baisse à deux chiffres au premier semestre, les valeurs des OPC obligataires se sont légèrement reprises de l'ordre de +0,4% au cours du second semestre 2022. D'abord soutenue par les fonds investis en dollar qui ont profité de la baisse de la parité EUR/USD (situation qui s'est inversée au dernier trimestre), la classe d'actif est restée sous la pression du contexte inflationniste et de la hausse des taux.

Les valeurs des placements en OPC diversifiés (OPCVM à performance absolue, gestion flexible ou obligations convertibles) ont diminué de -1,4% environ au second semestre 2022, subissant la baisse des marchés actions.

Au second semestre 2022, **les cours des placements en OPC liés aux matières premières progressent d'environ +6,5%.** L'évolution s'explique principalement par la hausse du cours de l'argent et par les bons résultats des entreprises énergétiques ou liées aux matériaux.

Les placements en OPCVM actions ont enregistré une baisse de -1,3% a+ cours du second semestre 2022. L'ensemble des secteurs étaient en baisse sur la période. Les valeurs immobilières et les acteurs de la communication ont connu les corrections de valorisation les plus fortes alors que les valeurs énergétiques, financières ou encore industrielles ont tiré leur épingle du jeu. D'un point de vue géographique, les marchés émergents ont souffert alors que l'Europe et les Etats-Unis ont progressé positivement grâce à un bon quatrième trimestre.

Le présent commentaire de gestion ne concerne pas les Fonds en phase d'investissement, en pré-liquidation ou en liquidation, mais les Fonds largement investis.

Eiffel Investment Group compte près de 80 professionnels. Vous trouverez ci-dessous vos principaux interlocuteurs.

Relations partenaires et investisseurs

Équipe Back-office : 01 39 24 37 67 - backoffice@eiffel-ig.com - 22 rue de Marignan - 75008 Paris



Huseyin SEVING
Directeur de la Distribution
06 60 02 02 44



Adrien BUREL Responsable Commercial 06 58 83 83 07



Soraya LAGHOUATI Relations Partenaires



Selvi KAHRIMAN
Relations Investisseurs

Investissement et Direction



Fabrice Dumonteil Président



Didier BANÉAT
Directeur Général Adjoint



Laura CARRÈRE
Directrice Générale Adjointe



Franck HALLEY
Gérant et Directeur
Private Equity Innovation



Emilie DA SILVA Gérante et Directrice de la Gestion Actions



François-Xavier DURAND-MILLE Gérant



Bastien JALLET Gérant



Julie PARAY Gérante



Antoine POIRIER Gérant



Florian COLANGES
Analyste



Grégoire RAS-RENONCOURT Analyste



Alexandre SIMON Analyste



Stefan BERGER Venture Partner



Patrice FURIA
Venture Partner

Tableau des frais

Fonds	Année de création	Grandeur constatée	Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part, en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)							
			Au 31.12.15	Au 31.12.16	Au 31.12.17	Au 31.12.18	Au 31.12.19	Au 31.12.20	Au 31.12.21	Au 31.12.22
FCPI FORTUNE EUROPE 2015	2015	VL + distributions	98,02	98,26	106,48	100,93	110,95	141,22	151,30	139,38
		Montant des frais	1,68	3,14	3,16	3,15	3,12	3,14	4,55	2,08
FCPI FORTUNE EUROPE 2016-2017	2016	VL + distributions		98,19	97,19	91,67	99,97	120,87	152,45	120,46
		Montant des frais		1,64	2,68	2,96	2,84	2,99	3,06	3,03
FCPI INNOVALTO 2015 2019	2015	VL + distributions		100,02	105,84	96,11	109,20	130,14	146,91	121,09
		Montant des frais		2,14	3,15	3,15	3,12	3,13	3,16	4,01
FCPI INNOVALTO 2017-2018	2017	VL + distributions				95,75	96,38	115,04	114,48	85,19
		Montant des frais				2,04	3,20	3,02	3,12	2,99
FCPI ALTO INNOVATION 2019 2	2019	VL + distributions						97,07	101,23	86,73
		Montant des frais						3,32	3,87	3,90
FCPI ALTO INNOVATION 2020 202	2020	VL + distributions							95,77	88,24
		Montant des frais							3,38	3,88
FCPI ALTO INNOVATION 2021 20	2021	VL + distributions								95,89
		Montant des frais								3,84

[«] Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts. »



Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des Fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. La présente documentation est délivrée exclusivement à titre d'information sur les produits. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont basées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle ; les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. En conséquence, Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des parts de Fonds peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Pour toute souscription de parts de Fonds, vous pouvez obtenir gratuitement auprès d'Eiffel Investment Group le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et le règlement en vigueur.

Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable d'Eiffel Investment Group.





22 rue de Marignan - 75008 Paris - France Tél.: + 33 (0)1 39 54 35 67 contact@eiffel-ig.com - www.eiffel-ig.com